



# LE POLITIQUE,

## JOURNAL DE LIÈGE.

On s'abonne au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES : Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

### ALLEMAGNE. — FRANCFORT, LE 17 SEPTEMBRE.

On écrit de Berlin, le 14 septembre :

Il y a quelque jours, dit un journal de cette ville, Meyerbeer, le célèbre compositeur, a eu l'insigne honneur d'être invité chez le prince royal et chez la princesse Charles; des deux côtés il reçut l'accueil le plus flatteur.

Une personne de la suite du prince Auguste a apporté de ses nouvelles de l'intérieur de la Russie, où il était arrivé en bonne santé; il y avait trouvé en deuil un grand nombre de familles russes des plus distinguées, telles que les Gagarin, Trubzkoi, Dolgoroucki, Betuschew, etc., dont les membres, dans les derniers mois, ont péri sur le champ de bataille de la Circassie. Ces peuplades, composées en grande partie de bons tireurs, doivent faire la petite guerre d'une manière aussi habile que destructive; le terrain leur étant principalement propice; c'est ainsi que les Russes, sans livrer une seule bataille, perdent beaucoup de monde, et principalement beaucoup d'officiers.

### ANGLETERRE. — LONDRES, LE 19 SEPTEMBRE.

S. M. la reine partira le 2 octobre prochain pour Brighton.

Le 15 novembre est le jour fixé pour l'ouverture du parlement. M. Abercromby sera de nouveau proposé pour orateur, et il sera élu sans aucun doute. (Courier.)

Nous apprenons que trois gentilshommes espagnols ont été nommés commissaires par l'ambassade espagnole pour examiner les réclamations de la légion anglaise contre le gouvernement; don Jose Maria Barrero a été nommé président de cette commission.

On dit que l'usage des paniers et des robes à longue queue fera partie de l'étiquette introduite à la cour.

La maison de Londres, Cochman, Lambert et comp., qui par suite de la crise américaine avait suspendu ses paiements, annonce que le 15 décembre elle sera en mesure de donner 50 p. 100 à ses créanciers et que la balance leur sera payée plus tard. Il restera à cette maison un fort capital qui lui permettra de continuer les affaires. (Globe.)

### FRANCE. — PARIS, LE 20 SEPTEMBRE.

Le roi de Hanovre a reçu le 13 de ce mois les lettres de créance de M. Martin, ministre plénipotentiaire de France.

Le commerce de Paris, qui est resté pendant plusieurs mois dans un état déplorable, commence à reprendre. Cependant la fabrique se tient toujours sur ses gardes avec les commissionnaires américains.

Le ministère des finances s'occupe, dit-on, sérieusement d'un projet pour la conversion de la dette 5 p. c. Il serait question d'émettre, en remplacement de cette dette, du 3 p. c. à 75, comme dans le plan de M. de Villèle, et le bénéfice annuel de l'opération, évalué à 18 millions, serait appliqué pendant cinq ans à l'exécution du chemin de fer de Paris à la frontière de Belgique.

### FEUILLETON.

#### LE TIGRE ROYAL.

Par l'une de ces belles journées que juillet vient de nous accorder enfin, je me trouvais chez un de nos voisins assis à table près d'une femme grande et laide. Quelque chose d'assez élégant dans la taille et des yeux noirs bien fondus, auraient dû faire excuser les prétentions un peu jeunes de sa toilette, sans des rides très prononcées, une bouche totalement dégarinée de dents, un cou plissé et des paupières fatiguées, qui accusaient, hélas! plus de quarante terribles années. Le coup-d'œil d'examen rapidement jeté sur ma voisine ne lui eût pas été favorable. Je me sentais en verve de causerie, et je me mis bravement à entamer la conversation. Le château de notre Amphitryon, les forêts qui entouraient le parc, la mélancolie du lieu, etc., fournissaient ample matière à ma faconde prétentieuse. Je ne négligeai aucun de ces avantages. Je parlai beaucoup et fort bien, ma foi! mais inutilement. Biqué au jeu, d'autant plus que le regard de M. de R., l'aimable hôte qui a recueilli mon exil, était fixé sur moi avec beaucoup de malice, je fis jouer une artillerie formidable: je vantai la gentillesse des enfants qui étaient à ma gauche, et que je feignais ne pas savoir être ceux de mon obstinée voisine. Je m'étendis avec beaucoup de complaisance sur les charmantes pelouses que renfermaient les bois voisins où j'avais vu ces têtes blondes se cacher délicieusement dans les hauts genêts et parmi les bruyères en fleurs. Enfin je crus avoir trouvé la corde sensible: une phrase entière sortit de cette bouche édentée; on daigna m'apprendre que tous les jours et dans la même allée des bois dont je parlais, on faisait, mais seule, une course effrénée au grand galop d'un cheval anglais. — Allons! ma voisine n'est pas une mère sentimentale ou une épouse romantique; c'est tout simplement une joyeuse écuyère, et je me lance dans des récits dignes du Jockeys-Club. Vains efforts, le mutisme était revenu. Cette fois, il n'y avait plus moyen de rengager le combat. Je me résignai, et je résolus d'enterrer ma bonne soupe un excellent dîner que je mangeai avec rage, n'écouant de la conversation générale que les éloges donnés aux vins de notre hôte, éloges mérités, il faut le dire, et auxquels je m'associais à ma manière.

Pourtant un bruit assez élevé vint me tirer de cette apathie. Les convives s'animaient, et la causerie devenait discussion. Comme j'entendis qu'il s'agissait de politique, je me renfermai dans mon rôle muet avec autant de hâte qu'un limaçon effrayé rentre dans sa coquille; mais je ne pus m'empêcher de prêter quelque attention aux paroles de l'un des discoureurs. C'était un homme brun, grand et fort, des épaules d'Hercule, une barbe à la Henri III, les traits de l'Holopherne de Vernet.

— On nous assure que l'empereur a accredité, en qualité d'affaires auprès de don Carlos, M. de Poggenpelt, qui a été attaché aux missions russes à Vienne et en Italie. Depuis quatre mois ce diplomate est, dit-on, à Paris, où il attend un moment favorable pour se rendre à sa destination. Quoiqu'on ait dit que l'Autriche et la Prusse avaient aussi des représentants en titre auprès de don Carlos, il y a tout lieu de croire que ces puissances se sont bornées jusqu'ici à avoir auprès du prétendant des agents secrets, sans aucun caractère officiel.

— Une dépêche télégraphique expédiée de Toulon, aujourd'hui même, à onze heures, porte :

S. A. R. Mgr. le duc de Nemours est arrivé en bonne santé à Bone, dans la nuit du 13 au 14. La traversée a été favorisée par le plus beau temps. Le prince et les personnes de sa suite n'ont éprouvé aucune indisposition. Le 15, S. A. R. a visité les camps, les forts et les hôpitaux. Son départ pour le camp de Medjez-Hamar n'était pas encore fixé. M. le général Damrémont a fait une reconnaissance au-delà du col de Ray-el-Aba, qui est à douze lieues de Constantine, avec 2,500 fantassins, de l'artillerie et de la cavalerie. Après avoir débouché du col, il a rencontré la cavalerie du bey, qui a été repoussée après avoir laissé deux morts sur le champ de bataille. L'un d'eux avait de très belles armes.

— M. le contre-amiral Botherel de la Bretonnière remplacera, dit un journal, M. le vice-amiral de Mackau dans le commandement en chef des forces navales réunies aux Antilles. On parle de M. le vice-amiral Hugon pour le gouvernement de la Martinique. On ajoute que M. le vice-amiral de Mackau ne quittera la colonie qu'après avoir reçu M. le prince de Joinville, qui doit y arriver sur le vaisseau l'Hercule, venant du Brésil et de la Guyane française.

— On lit dans la Gazette de Hanovre :

On sait de bonne source que le cabinet des Tuileries s'occupe activement de la question espagnole. Les puissances du Nord ne sont pas étrangères à ces délibérations. On peut dès lors assurer qu'il ne sera rien fait vis-à-vis de l'Espagne qui puisse être de nature à entraîner des collisions avec les puissances alliées. Celles-ci, de leur côté n'adoptent aucune mesure en faveur de don Carlos, pour susciter des embarras à la dynastie de juillet. Quant à une intervention française, Louis Philippe sait parfaitement qu'en intervenant il ferait les affaires de ses ennemis à l'intérieur.

— Dans une réunion qui s'est tenue mercredi dernier, le conseil municipal de St-Quentin a décidé qu'une souscription serait ouverte à la mairie, à l'effet de recueillir les sommes nécessaires pour procéder à toutes les études de terrains relatives à l'établissement du chemin de fer de Paris à la frontière de Belgique, et pour faire face aux diverses dépenses que doivent entraîner les mesures à prendre dans l'intérêt de St-Quentin, pour l'adoption de la ligne qui traverse cette ville. Le conseil municipal a commencé par voter un crédit de 10,000 fr. Plusieurs membres de la réunion ont donné séance tenante, 1600 fr.

— Une expérience de haute importance pour la salubrité

de Paris vient d'être faite au bazar Bonne-Nouvelle; les administrateurs de cet établissement ont chargé M. Degoussé d'y établir un puits absorbant. Cet ingénieur a porté le forage jusqu'à 228 pieds de profondeur et traversant successivement trois nappes d'eau. Les tubes de retenue ont été disposés de manière, en maintenant les terrains, à donner passage à l'eau. 12,000 litres ou 48 tonneaux ont été absorbés en 40 minutes.

— La loi sur les sucres est fort mal accueillie dans nos colonies, le Journal du Havre publie des lettres de la Martinique, où elle est vivement attaquée, comme ne pouvant procurer aucun soulagement aux colonies.

— On assure qu'il va s'ouvrir à Londres des conférences auxquelles assisteront les ambassadeurs des grandes puissances d'Europe: il y sera beaucoup discuté, dit-on, sur l'Espagne et sur le Portugal. Dans la certitude que ces conférences seraient complètement stériles, les diplomates chargés de s'y rendre n'obéiraient qu'avec une répugnance très marquée. M. Sébastiani, particulièrement, n'entrevoit qu'avec peine la nécessité d'un rapprochement avec le chargé d'affaires de Russie, M. Mataschewitz.

— On parle beaucoup à Berlin d'une lettre de madame la duchesse Hélène d'Orléans, dans laquelle elle parle avec enthousiasme de la France et du peuple français. Cette lettre fait une grande sensation.

— On lit dans le Courrier de Lyon :

Offroy, amnistié politique et condamné le 14 juillet dernier par le tribunal de police correctionnelle de la ville de Lyon, pour infraction aux règles de la surveillance, est parti samedi 16 septembre, de la maison de correction de Perrache. Il a refusé de nouveau de désigner le lieu où il voulait fixer sa résidence obligée. D'après ce refus la ville de Grenoble lui a été désignée d'office, et une feuille de route avec itinéraire obligé lui a été remise pour s'y rendre avec injonction de quitter Lyon sous les 24 heures.

— Une tentative faite à Angoulême pour le rétablissement d'une croix sur un terrain où les missionnaires en avaient planté une avant 1830, a amené des scènes de désordre.

Quelques arrestations furent opérées; mais, arrivés à la prison, les prisonniers furent disputés à la troupe, qui dut faire usage des bayonnettes. Deux ou trois hommes furent légèrement blessés. A minuit, le calme se rétablit.

Vendredi plusieurs arrestations ont été faites. Il paraît que le tumulte s'est renouvelé pendant plusieurs soirées devant la prison, et ce soir nous lisons dans le journal ministériel :

Vingt-cinq individus, provocateurs ou complices de ces désordres, sont entre les mains de la justice. Une dépêche télégraphique de ce jour annonce que le calme est complètement rétabli.

— On écrit de Besançon : Les transactions de la foire entre les maîtres de forges des trois départements ont encore eu lieu en baisse. Les fontes fines de première qualité se sont vendues de 210 à 214 fr. les 1000 kil. pris aux fourneaux; les qualités inférieures de 200 à 206 fr. Ces prix établissent une diffé-

De ce corps colossal sortait en s'échauffant une voix aigre et flûtée dont certaines notes se rapprochaient du sifflement. A l'entendre sans le voir on eût dit un chat, mais avec ses yeux flamboyants, c'était une lieue. Cet homme ne parlait pas, ne discutait pas, il écumait, les paroles sortaient de sa bouche comme s'il eût voulu cracher sa colère, et ce qu'il y avait d'étrange et de bizarre en lui, c'est qu'il entremêlait ses déclamations les plus furibondes par des citations du doux Virgile et du paisible Horace. Sa politique était fort extraordinaire, il avait imaginé un moyen étrange d'assurer le triomphe de son parti : lorsque le temps sera beau, disait-il, et il entendait par là, lorsque la France sera dans une effroyable anarchie, je sortirai de chez moi le fusil à main, et j'irai tuer au gîte, dans leurs maisons, tous les mal pensans du pays; que chaque défenseur de la bonne cause en fasse autant, et nous serons bientôt tranquilles. Un bon coup de fusil à l'improviste, je ne connais que ça, moi, et l'énergie du geste était jointe à l'énergie des paroles; cet homme était vraiment hideux. Comme vous l'imaginez, les convives étaient loin d'adopter ce plan singulier de restauration; je craignis une issue funeste à une déclamation aussi forcée. Cette crainte que j'exprimai à mi-voix fit retourner ma voisine qui était pâle: il est toujours ainsi! murmura-t-elle. — Quoi, cette violence! — Oui, fit-elle par un geste; et pour couper court aux réflexions que j'aurais pu me permettre, ne fut-ce que pour obtenir d'elle une troisième phrase : — Sébastien, dit-elle, en s'adressant à cet homme, voulez-vous envoyer à votre fils un de ces pots de crème qui sont devant vous? Pour répondre elle eut je ne sais quelle grossièreté dont elle sourit tristement, mais elle m'avait appris que cet homme était son mari. — Le soir nous partîmes.

La nuit était belle, mais sans lune, et il nous fallait traverser beaucoup de bois avant d'arriver à la route : nous étions tous un peu silencieux et la conversation languissait: les femmes avaient peur de verser dans l'obscurité, les hommes rêvaient ou voulaient dormir. Pourtant comme il faut toujours parler des gens qu'on vient de voir et du plaisir qu'on a eu, on fit l'éloge du châtelain et du château, puis on passa aux convives. Quand ce fut le tour de Sébastien de Gordiac, il passa par les arnes d'une réprobation unanime. — C'est un ogre, c'est une bête féroce, c'est un bandit des Calabres, c'est un sauvage; on ne tarissait pas. — Parbleu, dis-je à mon tour, après avoir tant parlé du mari, que direz-vous de la femme? — C'est une fort laide statue de marbre. Le premier d'au donné, les dames ne se laissèrent pas ralentir, et ce fut à qui rirait de son teint, de ses dents, de son regard stupide, de ses prétentions roses. — Mais elle serait la mère de son mari, reprit-je, elle a cent ans. — Elle en a vingt-neuf, dit une voix calme et sérieuse qui vint tout à coup se joindre aux nôtres. Nous fîmes étonnés.

Celui que nous avions interrompu était le frère de Mme de R. On

ne l'appelait que le chevalier; son père ayant toujours voulu faire de lui un chevalier de Malte, et n'ayant pu, après la révolution, renouer tout à fait sa son idée favorite, l'avait nommé ainsi dès le berceau. Le chevalier avait 45 ans. Il était grand, pâle, brun avec des yeux bleus. Sans avoir jamais servi, il avait quelque chose de militaire dans la tournure; doux et silencieux; il avait les manières les plus affectueuses, et quand il parlait avec effusion, ce qui lui arrivait rarement, sa mélancolie empruntait une tendresse éloquentes et une persuasion irrésistible. C'était de tous points un homme bon et éprouvé.

J'avais conservé contre mon ancienne voisine un reste de rancune pour la perte de mes frais d'amabilité, et j'affectai une grande incrédulité à l'endroit de cette prétendue jeunesse. On me soutint de tous côtés. — Cela est pourtant vrai, reprit le chevalier; Mme de Gordiac a vingt-neuf ans. — Franchement, n'en paraît-elle pas bien davantage? — Oui, mais elle a tant souffert. — Comment, s'écrièrent toutes les dames avec un air de doute et de surprise. — Ah! mesdames, dit à son tour M. de R., qui jusque là écoutait en riant; tout à l'heure vous conveniez qu'il vous serait impossible de vivre quinze jours avec M. de Gordiac... et vous ne voulez pas que sa femme meure de ses onze ans de mariage, achève le chevalier. — Monsieur, continua-t-il, comment la brutalité de cet homme a pu rendre sa femme stupide et muette; comment cette tyrannie a pu empêcher de faire un signe, de prononcer un mot, peut-être la longue étreindre toute pensée et anéantir toute intelligence; mais pour opérer un changement physique tel que celui de Mme de Gordiac, pour faire arriver la vieillesse et la décrépitude à vingt-neuf ans, il faut plus que cela, il faut des chagrins réels, de grandes et cuisantes douleurs. — Le chevalier ne répondit pas.

— Allons donc, dit une jeune dame nouvelle mariée en regardant son mari, qui donnait tort à toutes les femmes, ne faites pas de Mme de Gordiac une victime innocente et persécutée. On sait qu'elle a eu les plus grands torts envers son mari, et que dans une circonstance fort grave, celui-ci a pardonné, quand il pouvait sévèrement punir. — Je suis désolé de vous démentir, mais cela n'est pas vrai, madame, dit le chevalier d'une voix légèrement altérée. — En savez-vous plus que nous là-dessus?



rence de 20 à 25 fr. sur ceux de la foire précédente. Les affaires ont été peu animées.

Bulletin de la bourse de Paris du 20. — Toujours la même stagnation à la bourse. La rente était un peu faible sans cependant qu'il y eut baisse sur les cours d'hier; toutes les valeurs ont été fort négligées, et il ne s'est littéralement fait quelques affaires que sur peu d'actions industrielles: ainsi le chemin de fer de Saint-Germain a fait 997 50 et 4902 50, la rive droite de Versailles était à 772 50 et la rive gauche à 720.

Les actions du gaz portatif comprimé étaient aussi fort bien tenues à 39 00 de bénéfice.

Les mines de houilles du Montet ont été encore aujourd'hui assez offertes à 6 p. c. de bénéfice.

AFFAIRES D'ESPAGNE

Le journal ministériel complète ce soir, en ces termes, la dépêche télégraphique interrompue:

« La gazette officielle de Madrid du 13 était sans nouvelles, ainsi que les journaux de Saragosse du 15. Le 16, il n'y avait rien de nouveau à Ernani et Saint-Sébastien, depuis la malheureuse affaire du 13. »

La Charte publiée en outre la dépêche suivante:

« Bayonne, 19 septembre, 6 heures 1/2 du matin. »

« D'après les nouvelles de Madrid du 14 au soir, don Carlos était à Fuente-Duenas le 13: il s'est dirigé sur Chinchon par la gauche, on lui supposait l'intention de marcher sur l'Andalousie. Le même jour Espartero est arrivé à Madrid et son armée à Alcalá. La reine a été reçue avec un grand enthousiasme lorsqu'elle a passé en revue, le 12, les troupes et la milice. »

Les lettres de Madrid du 11, que nous avons sous les yeux, parlent en effet de ce projet du prétendant de se porter en Andalousie, où il compterait tirer parti des ressources énormes que le gouvernement fait recueillir dans ce pays.

Il est certain, nous écrit-on, qu'Espartero n'attaque pas, et il ne paraît même pas s'en soucier. Selon lui, les carlistes ne cessent pas de fuir, et il est vraiment curieux que depuis deux mois, tournant dans un cercle de 20 lieues, il ne les ait pas encore atteints.

On apprend que le gros de l'armée du prétendant est à Bérmonte, point limitrophe entre Guenca et la Manche. Quelques compagnies de guérillas sont même arrivées à Fuente-Duenas, à 3 lieues d'Arganda et de Madrid. »

Le mouvement des carlistes vers l'Andalousie pourrait être le signal de la résurrection des jantes. Déjà on lit dans le journal l'Espagne du 11:

« On parle de nouveaux troubles dans l'Andalousie. Les révolutionnaires, sous prétexte de pourvoir à la défense générale du peuple, ont recommencé, dit-on, leurs menées de l'été dernier. »

Le plan des carlistes paraît adroitement conçu; ils s'emparent de toutes les issues confluentes de la capitale; ils barrent la grande route de Madrid au Portugal, en plaçant 1,200 chevaux à Navalcarriero, à 5 lieues de Madrid, en sorte que la fuite du gouvernement sur Badajoz est difficile, ils s'emparent de la route royale de l'Andalousie en occupant Aranjuez avec des forces qui s'avancent jusqu'à Valdamoro (quatre lieues de Madrid), et qui barrent en même temps la grande route de Valence et de Barcelonne, ils occupent les environs de Buitrago, ce qui met obstacle à la libre communication de Madrid avec la France et les routes directes de Valence par Guenca, ainsi que celle de l'Aragon, qui vont être bientôt interceptées par les forces qui occupent Tarazona, ayant D Carlos en tête. Car ce mouvement est combiné et exécuté par 25 à 30,000 hommes décidés, ils étouffent la capitale en resserrant de plus en plus le cercle de circonvallation et en profitant de la première circonstance favorable pour l'attaquer et pour s'en rendre maître.

Il reprit sans répondre à cette question: Comment, vous si heureuse et qui devriez être si indulgente, pouvez-vous accueillir des bruits pareils, des plaisanteries qui déshonorent? Voulez-vous m'écouter? — Chacun se rapprocha du chevalier, et les dames s'avancèrent sur leur banc, puis il se fit un grand silence.

Sébastien de Gordiac se maria fort jeune. Personne n'a pu savoir quel motif avait déterminé Mlle. de Chaviney à l'épouser. Déjà on l'avait surnommé le tigre royal, ce qui s'explique de soi-même; il avait peu de bien. Douce et sensible, la belle Mlle. de Chaviney ne pouvait aimer cet homme et ne l'a jamais aimé. Plus riche que lui, de sa part l'ambition ne pouvait non plus être pour rien dans ce mariage; pourtant elle l'épousa. Dès des premiers jours, le caractère tyrannique et féroce de Sébastien se manifesta jusque dans les détails les plus mesquins et les plus ridicules. Il ne voulait pas que sa femme fit ses visites de noces avec les plumes que toute femme se hâte de porter, parce qu'elles sont interdites à la jeune fille. Il cassa toutes celles qu'elle avait, disant que c'était bon pour un cheval de théâtre. Jamais Mme. de Gordiac ne résista à une volonté de son terrible époux; elle semblait accomplir un sacrifice et ne se plaignait point: d'ailleurs elle avait compris que la résistance et la plainte étaient inutiles; cet homme ne l'aurait jamais tuée, mais il lui eût écrasé les bras dans ses mains de fer. Or, une femme brave la mort, mais point la torture. Quand elle fut mère, elle ne fut pas plus heureuse. Son mari faisait sur ses enfants des expériences cruelles qui l'effrayaient à l'en faire trouver mal, mais qui, renouvelées tous les jours, épuisèrent ses craintes et tarirent sa sollicitude maternelle. Privée de ces émotions toujours renaissantes, de ces alternatives de joie et d'inquiétude que donne la vue des enfants, et qui font la vie d'une mère, Mme. de Gordiac n'eut rien pour la distraire de son terrible époux. Un instant elle put espérer un peu de repos. Sébastien eût un voyage à faire et sa femme resta seule; mais au bout de quelques mois, il était de retour. En montant rapidement l'escalier, il rencontra sa femme qui venait au devant de lui avec ses enfants. Elle l'embrassa et rougit.

C'est bon, dit-il, et il la regarda attentivement entre les deux yeux, et passa sans faire attention aux enfants qui l'appelaient. On se mit à table. Sébastien ne parlait pas. Quand les domestiques furent partis, qu'avez-vous fait pendant mon absence? dit-il enfin à sa femme. — Moi, répondit-elle, mais je n'ai rien changé à nos habitudes. Seulement ma mère est venue demeurer avec moi — Ah! et elle est partie quand elle a su mon retour, c'est juste. — Qui avez-vous vu? — Personne. — Personne n'est entré ici? s'écria de Gordiac. — Personne, répondit froidement sa femme. — Je saurais si on m'a trompé; et il sortit, étouffant de colère. Ce soir là, sa femme ne le vit plus.

Vers le milieu de la nuit, un cavalier parcourait cette allée dans laquelle nous entrons maintenant. Malgré l'obscurité, il poussait vive-

BELGIQUE. BRUXELLES, LE 21 SEPTEMBRE.

Un arrêté royal du 23 août dernier règle les indemnités auxquelles ont droit les troupes employées aux travaux militaires en l'absence d'ouvriers civils ou pour toute autre cause. Ces travaux seront d'obligation pour le génie. Cependant en des cas extraordinaires, il pourra être accordé des gratifications spéciales aux corps qui se distingueront. Quant il y aura lieu à indemnités, elles seront de 70 centimes par jour pour les sergents, de 60 pour les caporaux, de 50 pour les soldats et de 20 pour les tambours.

Plusieurs journaux donnent sur les conditions de l'achat des terrains appartenant au prince d'Orange des détails pour la plupart fort inexactes. Ainsi le prix d'achat n'a pu être payé en totalité à La Haye, puisque le prince n'avait lui-même payé à la ville de Bruxelles, son vendeur, que le premier dixième. La société qui reprend les terrains n'a donc pu payer au prince que le montant de ce dixième et la différence de prix qui est un reste-assez considérable.

La dernière série des journaux de Java, reçue en Hollande, va du 17 au 27 mai. On y lit entr'autres choses, un arrêté du gouverneur-général des Indes, du 16 mai et portant: 1° que dorénavant on pourra importer à Padang toutes les étoffes de laines et de coton, confectionnées à l'ouest du Cap de Bonne-Espérance, sans être obligé de produire un certificat que ces étoffes ont été préalablement importées à Batavia, Samarang et Soerabaya, et réexportées de ces endroits, que ces marchandises soient d'Origine nationale ou étrangère; 2° que cette disposition ne change rien à la résolution du 1er juillet 1834, n° 4, augmentant les droits d'importation des étoffes de laine et de coton fabriquées dans des pays qui ne sont pas en relations d'amitié avec les Pays-Bas; enfin, que cette résolution, le cas échéant, sera exécutée rigoureusement.

Il est déjà bruit de la formation de notre troupe théâtrale pour l'année prochaine. On dit que M<sup>me</sup> Casimir nous quittera, ayant rompu l'engagement qui la liait pour plusieurs années. On dit que le premier ténor actuellement à La Haye, remplacera M. Raguenot, l'administration n'ayant pu réaliser son projet de faire revenir M. et M<sup>me</sup> Sirant, à cause de l'exagération de leurs prétentions (44,000 fr., deux bénéfices et un congé); enfin il est question de beaucoup d'autres mutations.

On écrit d'Arlon, 20 septembre:

« Les sociétés prennent racine dans notre province. La société des hauts-fourneaux du Luxembourg vient de se constituer sous le patronage de la société générale. Elle possède un capital de 6,000,000. Et quoiqu'elle n'ait pas encore obtenu l'autorisation royale, elle s'est déjà livrée à des opérations considérables. Elle a déjà quatre ou cinq hauts-fourneaux en activité. »

Bruxelles, 21 septembre (trois heures). — La bourse a été très peu animée; les cours étaient faibles. Société Générale titres en nom 11. 70 P. certificats au porteur émission de Paris 1673 P. Société de Mutualité 1133 75 (113 3/4) P. Banque de Belgique 1110 (111) Actions Réunie 1021 25 (102 1/8) A. Raffinerie Nationale, toujours demandées 1132 50 (113 1/4) A.

Cette société a placé hier en vente publique: Environ 1,100 caisses candi de diverses nuances, du prix de 60 à 84 c.

• 10,000 pains de sucre de diverses qualités, de 64 à 85 c.

• 6,000 kil. sucre en poudre de diverses nuances, de 52 à 36 c.

L'actif espagnol a fléchi sur les cours d'hier malgré la hausse de Paris, hausse attribuée aux achats faits pour comptes belges. Ce fonds n'a pas varié des prix de 18 A 115 P pendant toute la bourse; fin courant 18 P primes à un mois 18 3/4 dont 3/4 P. Il ne s'est pas traité une seule aune d'huile de colza, les prix sont faibles.

Avers, (deux heures 3/4). — Par voie télégraphique. — Ardoins 48 1/8 1/8 A 18 P 17 7/8 A au comptant, peu d'affaires; on parle de l'arrivée d'un courrier extraordinaire qui aurait provoqué un mouvement de baisse après la bourse.

ment son cheval. Au détour d'une allée, une femme qui l'attendait s'élança et l'arrêta court: Victor, dit-elle, fuyez, au nom du ciel; il est revenu. Aussitôt le bruit d'une arme à feu se fit entendre, le cheval se cabra, renversa la femme, et disparut au grand galop. — Vous avez bien fait de l'arrêter s'écria une voix aiguë, sans cela j'aurais pu le manquer; il allait si vite! Puis le nouveau venu ramassa la femme qui était évanouie. Allons, dit-il, marchez. Elle revint à elle, et ses premiers mots furent: Est-il mort, est-il mort? — Je n'en sais rien reprit l'homme, mais il est touché; il y a de son sang sur votre robe; je me suis mouillé les mains en vous relevant. La femme jeta un cri et s'évanouit encore. C'était Mme de Gordiac. Sébastien, le meurtrier, l'emporta sans regarder derrière lui.

Le chevalier se tut; chacun de nous frissonnait et regardait avec terreur le bois qui nous entourait; il nous semblait que les arbres, témoins de cette scène, allaient nous en entretenir. — Mais, dit la jeune dame, à qui nous devions le récit du chevalier, où donc est dans cette histoire, la preuve de l'innocence de Mme. de Gordiac?

Vous avez raison, reprit le conteur avec effort. Mme. de Gordiac n'avait point menti, personne n'était entré chez elle pendant son absence, elle avait refusé de voir ses voisins. Elle vivait dans la plus complète solitude, n'ayant d'autre distraction que de parcourir cette même allée. Un jour, un cavalier venant devant elle, effraya son cheval. L'étranger se précipita en bas du sien, et lui demanda excuse avec beaucoup de chaleur; puis, après quelques mots échangés, il repartit. Deux ou trois jours après, Mme. de Gordiac rencontra le même cavalier à la même place. Cette fois ils causèrent davantage; le jeune homme lui parla d'elle, de sa famille, qu'il connaissait beaucoup. Un soir, après un orage assez violent Mme. de Gordiac, en ouvrant sa fenêtre aperçut un homme qui la regardait immobile, et qui s'éloigna en chantant un air qu'elle aimait. Que vous dirai-je? Une espèce d'intimité s'établit entre eux, mais mystérieuse et innocente. Jamais le jeune homme ne fut reçu chez Mme. de Gordiac, quoique cela eût été fort naturel, mais tous les soirs à la même heure il revenait à la même place fredonner ce même air. Jamais ils ne se parlèrent d'amour, le premier aveu lui fut dans cette nuit fatale où, prévoyant une horrible catastrophe, Mme. de Gordiac se sauva pour lui dire: Victor, fuyez, au nom du ciel!

Voilà une histoire romanesque, dis-je au chevalier. — Vous voulez dire extraordinaire, parce qu'elle est pure. — Ah! bah! si de Gordiac n'était pas revenu...

Mais la fin, la fin de l'histoire? demandèrent toutes les dames. Chevalier, ne nous laissez pas au dénouement.

Que voulez-vous savoir? dit celui-ci tristement, il n'y a pas de dénouement. Mme. de Gordiac reprit sa vie calme en apparence; seule-

Les journaux se sont entretenus, ces jours derniers, de la prochaine ouverture des chambres. Il est difficile de prévoir quels seront les événements de la session législative. Toutefois, comme nous l'avons déjà dit, l'esprit de la chambre ne nous paraît point devoir être notablement modifié; les éléments nouveaux que les dernières élections peuvent avoir introduits dans la représentation nationale, ne sont pas assez nombreux pour lui donner une impulsion nouvelle. La chambre des représentants restera, suivant nous, à peu près ce qu'elle a été jusqu'ici. Il ne faut pas se dissimuler pourtant que la fraction banquiste s'est renforcée de quelques voix, et si nos conjectures, sur l'opinion probable de plusieurs membres, ne nous trompent pas, de quelques hommes entreprenants et habiles. Jusqu'ici les hommes de la banque n'ont point paru chercher à saisir la législature de leurs dénués avec le gouvernement. Le ministère, de son côté, s'est abstenu, autant que possible; il a, tout comme la banque, refusé d'en venir à une rupture ouverte. Il a fait aussi des concessions de détails fort raisonnables aux fondateurs de diverses sociétés. Nous citerons à cette occasion les modifications consenties aux statuts des Sociétés de Bruges et du Hoyoux. Les positions se dessineront-elles davantage, pendant le cours de la prochaine session? Le ministère et la banque prendront-ils une attitude plus décidée? La réponse à ces questions dépendra de la force de la fraction banquiste qui siège à la chambre, et que nous, nous croyons être plus considérable que ne le pense quelques-uns de nos confrères. Certes nous ne voulons point dire que les honorables députés et sénateurs qui ont accepté les fonctions d'administrateurs ou de commissaires dans les sociétés qui ont été fondées sous le patronage de la Banque, soient disposés à favoriser les prétentions de cette dernière. Nous en connaissons même qui seraient, dans l'occasion, ses plus fermes adversaires; mais encore est-il que la Banque peut espérer l'appui de plusieurs. Toutefois nous n'hésitons point à répéter que nous ne regardons pas l'esprit de la chambre comme sensiblement changé.

Si nous en jugeons par l'attitude qu'ont pris, vis-à-vis du ministère, les journaux de la Banque, on pourrait dire que leurs patrons ont brûlé leurs vaisseaux et prévu des hostilités parlementaires très-vives et très-prochaines de la part de nos hauts financiers. En effet, la verve de la presse banquiste ne tarit point, ce sont tous les jours des pancartes sur l'esprit d'association comme l'entendent les partisans du nouveau système; et les attaques contre leurs adversaires ne font certes pas faute. Ainsi, tandis que nous voyons les Anglais et les Américains, c'est-à-dire les deux peuples les plus avancés dans la carrière de la production industrielle, prescrire aux associations des règles de conduite, on voudrait les laisser, en Belgique, se livrer sans frein aux spéculations de l'agiotage le plus effréné. Et cette doctrine, on la proclame tous les jours, sans crainte ni vergogne; mais nous sommes heureusement une nation probe et prudente, et nous n'avons pas à craindre de voir triompher ce système, et l'esprit d'association ne périra pas chez nous, par ses propres excès, comme dans l'ordre politique, on a vu quelques fois périr la liberté sous les atteintes des exagérés d'une autre espèce.

Et cependant ceux qui s'opposent à ces projets insensés, ceux qui ne veulent point qu'on fasse semblant de faire de l'industrie, quant au fond on veut faire seulement de l'agiotage, ceux là sont traités de rétrogrades, d'ignorants, d'ennemis de la prospérité du pays. Ils font du reste peu de compte de ces injures, et continuent dans la ligne qu'ils se sont tracée. Applaudissant aux progrès véritables de l'esprit d'association, mais combattant de toutes leurs forces les spéculations de l'agiotage.

Pour en revenir aux conjectures que nous faisons tout à l'heure, nous nous demandons si les attaques incessantes de la presse banquiste révèlent réellement des projets d'hostilités parlementaires contre le ministère? Nous ne le pensons pas. La banque ne connaît pas encore assez les forces de ses partisans dans la chambre même pour oser dès aujourd'hui arrêter un plan de campagne contre l'administration actuelle-

ment elle changea, perdit sa beauté et son esprit. Elle devint laide et hébété, ce que vous l'avez vu aujourd'hui.

— Et le jeune homme? — Le jeune homme, on ne le retrouva pas; son cheval l'avait emporté. — Etait-il tué? — Non. — Vit-il encore? — Oui. — Saiment-ils toujours? Non.

— Oh! voilà un fort vilain dénouement; je n'en veux pas! s'écria la plus jeune dame. Ils ne s'aiment plus et ils vivent tous deux! Mais c'est affreux, cela, c'est impossible; ils ne s'aimaient donc pas alors?

— Pardon, madame, repris-je vaniteusement, enchanté de faire parade de la connaissance approfondie que je possède du cœur humain, et prenant la parole pour le pauvre chevalier, qui avait à grand peine répondu par monosyllabes aux dernières questions. Ils pouvaient s'aimer beaucoup, et ils peuvent ne plus s'aimer maintenant. Il y a des gens qui ont été si cruellement battus par le sort, qu'après avoir résisté, ils ne leur reste même pas assez de force pour souffrir de ces coups. L'âme fait comme le corps, elle s'engourdit au mal et ne se sent plus. Mme. Gordiac en est là, elle est morte, si par sa mort vous entendez l'insensibilité complète. Je réponds même qu'elle a pu voir l'homme qu'elle avait aimé sans être trop émue. Toute source chez elle est tarie.

— Et lui? reprit la jeune dame. — Lui, il est le plus à plaindre; mais l'amour a dû s'éteindre aussi dans son cœur. On peut aimer de souvenir, parce que l'esprit pare et embellit ce que l'on ne voit plus; mais ici la réalité est trop horrible; cette femme est plus que morte, c'est un cadavre que le galvanisme renue. Qu'il ait attendrissement profond, sympathie douloureuse dans le cœur de cet homme, je le conçois. Il peut même avoir toujours gardé la fidélité au souvenir de cet amour, mais que cet amour existe encore, c'est impossible.

— Ce que vous dites-là est triste, murmura le chevalier; vous êtes bien jeune pour le savoir, mais c'est vrai.

— Tout n'est pourtant pas encore fini, reprit la dame obstinée. Le nom du héros, chevalier?

C'est un secret qui ne m'appartient pas, madame. Il m'a confié son histoire pour que j'eusse le pouvoir de confondre la calomnie; s'il n'était pas là pour le faire. Mais le nom du héros, comme vous dites, ajouta-t-il d'une voix presque inintelligible, lui seul peut le dire.

Chacun se tut. Seulement M. de R., qui était à côté de son frère, lui prit la main et murmura bien bas: Vous ne m'avez pas parlé de cela, Victor? ... Un rayon de lune me montra la figure du chevalier sillonnée de grosses larmes. Le héros, c'était lui. (Journal de Paris.)



Ainsi quand ses journaux proclament la chute du ministère ou telles modifications qui équivaudraient à une dissolution, ils se livrent à de véritables fanfaronades que leurs patrons n'ont pas dessein de soutenir devant les chambres. Comme nous l'avons déjà exprimé, ils attendront; ce n'est point certes par des voies parlementaires qu'on peut encore espérer de triompher des adversaires de la banque.

Voici encore un nouveau malheur arrivé par suite de l'exécution des travaux du nouveau quai de halage :

Hier, vers 11 heures du matin, un bateau chargé de 700 fagots, et descendant la Meuse, est venu heurter violemment contre les derniers pilotis, et a immédiatement coulé à fond. Le conducteur propriétaire du bateau, nommé Nicolas Corbière, âgé de 19 ans, né et domicilié à Tihange, est disparu sous les eaux et n'a point encore été retiré jusqu'à présent; son compagnon, nommé Martin David, âgé de 25 ans, marchand de fagots audit Tihange, parvint à gagner les échafaudages des travaux, où il s'est tenu accroché jusqu'à ce que des spectateurs vinssent le tirer de sa périlleuse position.

Les bateliers continuent à craindre le renouvellement de semblables événements, surtout à l'approche des fortes eaux. C'est à l'autorité compétente à prendre les mesures convenables pour l'empêcher.

Le sixième concours du Comice agricole de Seine-et-Oise avait attiré, le 17 septembre, près d'Etampes, à la ferme de la Guinette, un concours considérable de cultivateurs et de spectateurs de toutes les classes.

Après le concours, la distribution des médailles a été ouverte par un discours de M. Aubernon, préfet du département, discours d'où nous extrayons ce qui suit :

Il est un fait que tout le monde peut constater. Allez en Belgique, en Angleterre, et dans quelques parties de l'Allemagne et de l'Italie, et en examinant l'agriculture, les voies de communication, et la richesse de ces contrées, vous verrez combien nous sommes encore en arrière, et vous pourrez mesurer les immenses richesses que peut encore conquérir l'agriculture de notre pays. Eh bien! messieurs, ce progrès si important pour le bien être de la France et de ses habitants, nous ne l'obtiendrons pas en restant isolés chacun dans nos champs et dans nos fermes, nous ne le devons, comme nos voisins, qu'à l'esprit d'association, à la mise en communauté de nos connaissances, de notre expérience, de nos capitaux, et à la persévérance de notre union, de nos soins et de nos efforts.

Les hommes se présentent les uns aux autres sous deux faces différentes; ils ont des passions, des intérêts, des préjugés qui les déshonorent, les tiennent en isolement, et même en une sorte d'inimitié; mais ils ont aussi des sentimens, des intérêts, des biens communs qui les attirent les uns vers les autres, et les rassemblent pour leurs avantages réciproques; l'esprit d'association repose sur ces derniers éléments; il est un véritable progrès de la civilisation, parce qu'il développe ce que les hommes renferment en eux de bon et de bien, et qu'en agrandissant les richesses matérielles, il donne un nouveau lustre aux richesses morales et intellectuelles de tout un peuple.

Chaque jour, depuis l'ouverture de notre salle de spectacle, nous avons entendu des plaintes sur l'usage adopté d'éteindre pendant les entr'actes les quinquets de la rampe. Cette observation nous a paru assez fondée. Ce n'est pas à l'économie, c'est de la léinerie; la quantité de gaz épargnée pendant la durée des deux ou trois entr'actes de chaque jour, nous paraît si peu considérable, que nous ne doutons pas que l'administration du gaz ne se rende au vœu émis à cet égard par une grande partie du public.

Nous avons annoncé que M. Pescatore avait donné sa démission de membre de la commission grand ducal de Luxembourg. Le *Journal de Luxembourg* a pris la peine de nous donner un démenti. Voici notre réponse. M. Pescatore a demandé et obtenu un congé illimité de ses fonctions, en refusant le demi traitement obligé en pareil cas. N'est-ce pas là une véritable démission, dont les termes sont déguisés? Si M. Pescatore est poli, on n'en peut pas moins appeler les choses par leur nom.

(J. d'Arion.)

Notre sculpteur, M. Simonis, se propose de modeler un des magnifiques étalons du haras de Tervueren.

Le nouveau drame d'Alexandre Dumas, *Caligula*, sera, dit-on, représenté au Théâtre Français dans les premiers jours du mois prochain.

Une correspondance de Paris nous apprend que M. David, arrivé de Valenciennes à Bruxelles, est chargé de s'entendre avec notre gouvernement pour le chemin de fer de Paris à Bruxelles.

Le prix moyen des grains pour toute la Belgique, a été pendant la semaine dernière de 17 fr. 3 c. pour le froment, et de 10 fr. 83 c. pour le seigle, par conséquent les droits d'entrée sont fixés comme suit: Froment, fr. 37 50 les 1000 kilog.; seigle, fr. 21 50 idem.

On lit dans le *Journal des Flandres*: Nous pouvons le dire enfin, notre chemin de fer est achevé! La vieille cité gantoise peut s'enorgueillir de marcher à la tête de la civilisation moderne.

Les rails sont posés dans toute l'étendue de la Prairie des Moines. M. de Ridder a amené avant-hier une locomotive jusque dans l'église Ste. Anne. Cet habile ingénieur s'est assuré par lui-même de la bonté et de la solidité des travaux.

Les ouvriers ne sont plus occupés qu'au pavement de la station, à la construction des bureaux et des remises, et au creusement du canal. Ce dernier ouvrage a été une agréable surprise pour notre commerce, car il y a cinq semaines on ignorait encore qu'il dût être exécuté.

Le ministre des finances porte à la connaissance du public qu'à dater d'hier, le taux de l'intérêt des bons du trésor de 1000 fr. et au dessus est fixé comme suit: à un an de date, à l'intérêt de 4 1/2 pour c. l'an; à 6 mois id. 3 1/2; à 3 mois id. 2 1/2.

On écrit d'Alost que la récolte des houblons est satisfaisante et que la qualité en est bonne. Les houblons de meil-

leur qualité se vendent, les 50 kilogrammes, 20 florins de Brabant. Ceux de la seconde classe valent 18 florins de Brabant, les 50 kilo.—Les dernières pluies sont causes que, cette année, les brasseurs devront faire un bon choix. Quoi qu'il en soit, les houblons, appelés par les Français, *vignes du Nord*, n'éprouveront dans le courant du 1837 que peu ou point de hausse.

Nous avons annoncé que le conseil communal avait rejeté la proposition de M. Minne-Barth, tendante à faire graver une médaille commémorative de l'inauguration du chemin de fer. Plusieurs estimables citoyens voulant montrer que les Gantois valent mieux que leurs municipaux, vont donner suite à la proposition de M. l'échevin délégué, au moyen d'une souscription qui, nous en sommes sûrs, permettra d'exécuter ce monument d'une manière large et grandiose.

(Const. des Flandres.)

### INAUGURATION

DE LA SECTION DU CHEMIN DE FER DE LOUVAIN A TIRLEMONT.

On écrit de Tirlemont, le 20 septembre :

Déjà les étrangers arrivent à Tirlemont; les habitans de la Hesbaye, de Namur, de Liège, de Tongres, de Hasselt et de St-Trond s'y donneront rendez-vous. La ville a pris un air de fête. Tout le monde semble rivaliser pour en rendre le séjour agréable aux visiteurs. Les principaux habitans se sont offerts spontanément pour héberger MM. les ambassadeurs, les ministres, les généraux et les autres personnages qui ont été invités à assister à l'inauguration. Des appartemens sont préparés pour LL. MM., à l'hôtel de la comtesse d'Aerschot; mais nous craignons bien que ce soit en vain. MM. de Theux et Nothomb descendront chez M. L. Loyaerts, maître de poste, qui a reçu chez lui tous les souverains et les princes qui, depuis vingt-cinq ans, ont passé par cette ville.

On a richement décoré la nouvelle salle de l'Hôtel-de-Ville, où la régence doit offrir un banquet à LL. MM. et aux autorités. Pendant le repas la Société d'Harmonie de Tirlemont et les musiciens du 2<sup>e</sup> régiment exécuteront alternativement des morceaux de musique. Après le banquet il sera tiré sur la Grand-Place un feu d'artifice.

Tout annonce que le bal que la régence donnera sera brillant; de nombreuses invitations ont été faites à Tirlemont et dans les villes voisines.

Les visiteurs sont frappés de l'élégance du bâtiment où l'on placera les remorqueurs. Il a été élevé, comme par enchantement, sous la direction de M. F. de Ridder père; c'est à cet habile ingénieur qu'on doit le pont hardi jeté sur la Ghète et le viaduc superbe de la rue de Namur. Les remorqueurs promèneront les convois d'honneur le long des remblais immenses qui dominent ces travaux d'art où la ville s'offre en amphithéâtre. En parcourant ces hauteurs effrayantes l'étranger comme l'habitant de Tirlemont ne pourra s'empêcher de rendre hommage à l'activité prodigieuse et au zèle infatigable qu'ont déployé MM. les entrepreneurs Carlier et Borguet à qui Tirlemont est redevable du bien-être de jour, en si peu de temps, des avantages du chemin de fer. Après avoir parcouru ces remblais, les convois viendront s'arrêter devant la tente royale dressée au centre de la station; à côté se trouve une estrade où sera placée l'élite des dames de la ville. Là M. le bourgmestre doit haranguer LL. MM. et ensuite le cortège se rendra en ville par la nouvelle rue qui y conduit directement par la porte de Louvain.

On a élevé des arcs de triomphe dans les rues que le cortège traversera, déjà les fenêtres de toutes les maisons sont retenues. Plus heureux que les Louvanistes, les Tirlemontois possèdent depuis ce soir M. le baron de Stassart, gouverneur de la province. Ce digne et savant magistrat est descendu chez M. le bourgmestre.

M. l'ingénieur Stévens qui a dirigé les travaux gigantesques du Tunnel de Cramptich, y donnera une fête nocturne: ce sera une véritable féerie.

Aujourd'hui sont entrés ici deux escadrons du 2<sup>me</sup> régiment de chasseurs à cheval, et un bataillon du 2<sup>me</sup> régiment d'infanterie et de ligne, précédés de leurs musiques.

Des escadrons du 2<sup>e</sup> régiment de lanciers sont cantonnés à Cramptich.

Des trapeaux flottent depuis midi sur les tours des églises.

Deux remorqueurs ont parcouru, à diverses reprises, les sections du chemin de fer de Tirlemont à Louvain, ces essais ont parfaitement réussi. Vendredi la société de musique donnera un concert brillant au local Saint George, un des jolis Casinos de la Belgique. M. Festre s'y fera entendre sur la trompette à clefs. Les amateurs se plaisent à reconnaître déjà en lui un des talens distingués de la Belgique. Ne comptant encore que deux années d'existence, la musique de cette société fait des progrès immenses et peut même rivaliser avec d'autres sociétés longtemps établies. Ce concert sera suivi par un beau feu d'artifice composé ainsi que celui qui sera tiré le jeudi par un artiste renommé de la capitale.

Ce même jour, à midi, les prix et les médailles seront distribués aux élèves de l'académie de dessin; l'on espère que M. le baron de Stassart présidera cette intéressante cérémonie et que MM. les ministres et les hauts personnages invités y assisteront également.

Les membres du bureau de bienfaisance ont résolu dans leur séance de lundi dernier de donner dimanche prochain une jolie fête aux pauvres de la ville.

Tirlemont renferme dans son sein des établissemens publics qui par la beauté de leur architecture et leur régime intérieur font l'admiration de tous les étrangers.

APPLICATION DE L'ÉLECTRICITÉ AUX MACHINES LOCOMOTIVES.

Une découverte remarquable vient d'être faite aux États-Unis dans l'application de l'électricité aux machines comme moteur. Cette invention consiste en un appareil galvanique avec des fils de métal qui partent des deux pôles. Il en résulte un courant électrique dont la force concentrée peut mettre en mouvement les machines les plus puissantes. Les machine

galvaniques, ainsi faites, réunissent à divers avantages celui du bon marché, et l'obtention du mouvement rotatoire sans diminution aucune de la force; on peut les toucher sans qu'il y ait le moindre danger. Ainsi la puissance qui défie les nuages, abat les chênes, et tue les hommes qui vont chercher un refuge sous leur ombrage, pourra bientôt devenir l'un des instrumens les plus actifs de la prospérité et du bien-être de l'homme.

On nous adresse l'article suivant avec prière de l'insérer :

### LE BANC D'ÉPREUVE DE BIRMINGHAM.

Quel bel établissement que le banc d'épreuve de Birmingham! Comme il répond à ce que l'on doit s'attendre de la nation qui marche à la tête du commerce du monde! Quelle distribution heureuse! Quelle solide organisation et quelle sûreté!

Figurez-vous un carré de 30 mètres de face, fermé de trois côtés par des murailles de 16 à 18 pieds de haut, et le quatrième par une grille en fer; au fond d'une avant-cour, dans laquelle plusieurs pièces de canon sont en batterie, pour montrer que c'est un établissement militaire, s'élève un bâtiment magnifique destiné aux assemblées des actionnaires et aux bureaux; à droite de la cour intérieure se trouve la fonderie de balles, à gauche le banc d'épreuve, tout tapissé de fer et si bien clos au moment de l'explosion qu'à peine la détonation se fait entendre à l'extérieur.

Au fond de la cour et tout à fait isolé se voit un petit magasin à poudre et au milieu de cette même cour un obusier servant à éprouver la force de la poudre que l'on emploie. A l'intérieur des bâtimens règne le même ordre qu'à l'extérieur; pas le moindre détail n'a été omis pour offrir le plus de sûreté possible à toutes les personnes qui emploient des armes, et les réglemens du banc d'épreuve ont paru tellement importants qu'ils ont été sanctionnés par la législature.

Quelle différence immense se trouve entre ce banc d'épreuve de Birmingham de celui de Liège. Celui de Liège placé on ne sait où, pour ainsi dire, ne se fait découvrir que par le bruit des détonations. Quelle mesquinerie! Où se trouvent les garanties, la sûreté, que tout banc d'épreuve doit offrir? On a beau chercher, on ne les trouve nulle part, et cependant Liège éprouve par un plus grand nombre d'armes que Birmingham, ou que quelle fabrique que ce soit du monde.

Que penser de cette apathie que nos fabricans d'armes ont tant de fois montrée lorsqu'ils ont eu à délibérer sur cet objet. Ce sont eux cependant qui devraient s'efforcer de déraciner dans certains pays la mauvaise réputation qu'ont les armes de Liège.

Croyent-ils peut-être que ce soit la bonté de leurs armes qui a fait prospérer leur fabrique? Qu'ils se détrompent, c'est le bon marché; à prix égaux, l'Amérique se fournirait en Angleterre; l'Italie et beaucoup d'autres pays, en France.

Pourquoi donc, lorsque tout est aujourd'hui en progrès, ne pas remédier au mal, ne pas s'efforcer de réhabiliter nos armes aux yeux des étrangers, ne pas imiter ce qu'il y a de bon dans les institutions des autres peuples, et établir à Liège un banc d'épreuve qui, sans avoir la magnificence de celui de Birmingham, offre au moins les mêmes garanties. Pour cela ce n'est pas à un particulier que le banc d'épreuve doit être confié, l'existence de trop de personnes dépend de sa volonté. Ce n'est pas non plus au gouvernement qu'il doit être confié, c'est aux fabricans réunis en société que doit être laissée la direction et la fondation d'un tel établissement; c'est aux autorités communales et au gouvernement que la surveillance doit en appartenir ainsi que la sanction des réglemens. C'est le seul moyen de prévenir les abus et les dangers, et d'ajouter à la renommée de bon marché qu'ont les armes de Liège, celle de bonté.

Liège, le 22 septembre 1837.

### A MM. les Rédacteurs du POLITIQUE.

Depuis plusieurs années déjà, les blanchisseuses des faubourgs Vivegnis et de St. Léonard, se permettent de faire usage des pompes publiques et de la voirie pour y rincer le linge qu'elles ont blanchi, ce qui, outre l'inconvénient de mettre les pompes à sec en été, occasionne des embarras sur la voie publique, toujours dangereux dans ces endroits où il y a une très grande circulation de voitures et de piétons, et produit aussi une détérioration du pavé, car les eaux, constamment répandues, pratiquent de larges ouvertures entre les pierres.

En donnant de la publicité à ces quelques lignes, par la voie de votre estimable journal, je ne doute point, Messieurs, que vous ne parveniez à faire cesser cet abus qui intéresse tout à la fois la sûreté et la commodité du passage.

Agréz, etc.

L'un de vos abonnés.

### ÉTAT CIVIL DE LIÈGE, DU 18 SEPTEMBRE.

Naissances: 41 garçons; 8 filles.

Décès: 4 filles, 3 hommes, 6 femmes: N. Maréchal, âgé de 77 ans, cordonnier, rue Grande Bèche, veuf de M. J. Herman.—A. Carson, âgé de 74 ans, tisserand, rue Grande Bèche, veuf de C. Kanne.—T. Dejoury, âgé de 70 ans, marchand de grains, derrière la Boucherie, veuf de M. A. Defrère.—M. C. Wilgot, âgé de 77 ans, domestique, rue Mont St-Martin.—E. Lejeune, âgé de 75 ans sans profess., rue Mississippi, veuf de F. Warnotte.—J. F. J. Boucher, âgé de 76 ans, sans prof., rue Férons-trée, veuf de Nicol. Jos. Rémond.—Marie Joseph Genet, âgée 62 ans, journalière, rue de Lange.—B. Thomas, âgé de 62 ans, sans profession, rue Roture, épouse de Jean Louis Lejeune.—Marie Catherine Gossuin, âgée de 53 ans, portière, faubourg Sainte Marguerite, épouse de Jean Pierre Barbidière.

Du 19: Naissances: 4 garçons, 2 filles.

Décès: 2 garçons, 2 hommes, 2 femmes: J. L. comte de Berlo-Suis, âgé de 77 ans, rentier, faubourg d'Amereœur, veuf de A. comtesse d'Hamal.—H. Thomas, âgé de 28 ans, milicien au dépôt des sapeurs-mineurs.—M. L. J. Harzeus, âgé de 49 ans, couturière, rue Saint-Severin.—M. A. Maclot, âgé de 28 ans, journalière, rue Grande Bèche, épouse de J. P. Delrez.

Du 20.—Naissances: 4 garçons, 2 filles.

Décès: 2 garçons, 4 filles, 1 femme, savoir: M. A. Rongier, âgée de 72 ans, religieuse hospitalière, rue Pont St. Nicolas.

Du 21.—Naissances: 2 garçons, 4 filles.

Décès: 3 garçons, 1 fille, 3 hommes, 4 femmes, savoir: J. L. Boulanger, âgé de 82 ans, sans profession, sur les Fossés, époux de M. C. Martray.—M. Wauters, âgé de 56 ans, cordonnier, rue derrière St. Jean Baptiste.—J. Bie. Brandt, âgé de 21 ans, caporal au 3<sup>e</sup> régiment de chasseurs à pied.—M. M. E. R. Grisard, âgé de 77 ans, négociante, rue Neuvie, veuve de J. C. Boverie.—C. Kenis, âgée de 73 ans, marchande, rue St. Séverin, veuve de Vanhex.—M. Bolhy, âgée de 66 ans, cabaretière, rue Roture, épouse en 2<sup>me</sup> noces de M. B. Houssa.—M. C. Clouet, âgé de 33 ans, sans profession, faubourg St. Gilles, épouse de M. B. Bierna.

## ANNONCES.

### MAGASIN DE TOILES,

PLACE ST. PAUL, N. 743.

La V<sup>e</sup> CHARLES NÉE DENEUMOLIN vient de RECEVOIR UNE BELLE PARTIE DE TOILES SUPERFINES de 4/3, de 2 à 6 francs l'aune.

1726

On DEMANDE des APPRENTIS; ils recevraient en entrant une rétribution. S'adresser au bureau de cette feuille.



Le LUNDI 9 OCTOBRE 1837, à 11 heures, M<sup>e</sup> DUSART, notaire à Liège, VENDRA AUX ENCHÈRES, en deux lots, en son étude, rue Féronstrée,

### DEUX MAISONS

EN BON ÉTAT,

Situées à Liège, rue Hoche-Porte, l'une n<sup>o</sup> 78 et l'autre n<sup>o</sup> 87. 1639

### VENTE DE BOIS.

LUNDI 25 SEPTEMBRE 1837, A MIDI,

### RADELET,

LE NOTAIRE

VENDRA PUBLIQUEMENT en la demeure à Seraing, de H. HERTAY,

### UNE GRANDE QUANTITÉ DE BOIS

DE

CHÊNES, HÊTRES, NOYERS ET AUTRES, SCIÉS ET EN GRUME,

Tels que vernes, poutres, madriers et quartiers, planches et douves. 4713

A SIX MOIS DE CRÉDIT..

### AVIS AUX ENTREPRENEURS.

LE CONSEIL DE FABRIQUE DE L'ÉGLISE DE SAINTE CROIX, A LIEGE, FERA PROCÉDER,

LE 26 SEPTEMBRE, A 10 HEURES DU MATIN,

### A L'ADJUDICATION PUBLIQUE

## DES TRAVAUX

A EXÉCUTER pour agrandir et approprier de vieux bâtimens, situés dans les cloîtres de la dite église.

On peut s'adresser à la maison pastorale pour voir les plans et devis. Les soumissions cachetées devront être remises au plus tard la veille au soir. 1673

Les expériences concluent, les approbations des savants, des académies et sociétés royales de médecine, des commissions nommées par le gouvernement, les brevets et ordonnances insérées au Bulletin des lois (5 août et 1<sup>er</sup> novembre 1833), attestent l'efficacité et les avantages du **SIROPIER-JOHNSON** Qui guérit les PULMONS, la TOUX, les BRÛLURES, l'ASTHME et les CATARRHES, en modérant l'action du COEUR, en calmant les NERFS et en agissant directement sur le SANG, et sur les VOIES URINAIRES. *à Paris, et dans chaque ville.*

Au DÉPOT, chez MM. les Pharmaciens :

- J. JANNÉ, à Liège.
- Dicat, à Bruxelles.
- Clair, à Strasbourg.
- Dobbeling, à Contry.
- Musset-Froment, à Gand.
- Combarin, à Ath.
- Corvartigue, à Binche.
- Philippe, à Cassel.
- Lejeune, à Oudena.
- Devigne, à Louvain.
- Garot, à Namur.
- Louys, à Namur.
- Mouton-efits, à La Haye.
- Snow, à Malines.
- Vandael, à Louvain.
- Gaese de boy, à Bruges.
- Prisonier-François, à Vervé.
- Van Meir, à Mons.
- Wany, à Beaumont.
- Forsion, à Charleroy.
- Linnange, à Perwez.
- Carville, à Tournay.
- Xhrovet, à Dison.
- Elieens, à Vervé.
- Lechamps, à Luxembourg.
- Vanden Gooberg, à Brecht.

### GOVERNEMENT DE LA PROVINCE DE LIEGE.

## LA DÉPUTATION PERMANENTE DU CONSEIL PROVINCIAL DE LIEGE,

Vu les lois des 21 avril 1810 et 2 mai 1837, et l'art. 3 de l'arrêté royal du 22 juin suivant, lequel est conçu en ces termes :

« Art. 3. Les demandes en concession ou en extension, publiées antérieurement à la promulgation de la loi du 2 mai, et auxquelles l'art. 13 de cette loi n'est pas applicable, seront publiées et instruites de nouveau, mais seulement en ce qui concerne les propriétaires de la surface, de la manière indiquée au titre IV, section 1<sup>re</sup>, de la loi du 21 avril 1810. »

Attendu que le sieur L. de Lamine, de Liège, a déclaré persister dans la demande en concession des mines de manganèse, sulfures métalliques, etc., formée par lui, le 4 juin 1833, laquelle demande appartient à la catégorie prévue par l'art. 3 de l'arrêté royal précité ;

Arrête : Les publications de ladite demande seront renouvelées, pendant quatre mois, conformément à la loi du 21 avril 1810, mais seulement en ce qui concerne les propriétaires de la surface.

Les art. 2 et 3 de l'ordonnance du 4 juin 1833, transcrits ci-après, seront de nouveau exécutés et ils restent obli-

Le soussigné a l'honneur de prévenir le public que le **TIRAGE** DE LA VENTE PAR ACTIONS, DE LA

## Seigneurie de Weinwartshof avec Château, etc., etc.,

AURA LIEU A VIENNE, LE 5 JANVIER 1838 IRRÉVOCABLEMENT.

Toute annonce d'une autre date de tirage est fautive. Pour des renseignements ultérieurs, s'adresser à M.

**F. E. FULD,** BANQUIER ET RECEVEUR GÉNÉRAL A FRANCFORT S/M.

gatoires à l'égard des autorités communales chargées d'assurer lesdites publications.

En séance à Liège, le 19 septembre 1837.

Présens : MM. baron Vandesteu, gouverneur-président, Delfosse, Seronx, Hubart, Gouvy, Lhoneux, et F. N. J. Warzée, greffier, qui ont signé à la minute.

Pour expédition conforme :

Le greffier provincial, F. N. J. WARZÉE.

### DEMANDE

EN CONCESSION DES

## MINES

## CARBONATES DE FER, SULFURES MÉTALLIQUES, MANGANÈSE.

ET GÉNÉRALEMENT TOUTES SUBSTANCES MINÉRALES, GISANTES

### SOUS LE BOIS DE HUY,

DONT L'ÉTENDUE SUPERFICIELLE

EST DE

### SOIXANTE-QUINZE BONNIERS MÉTRIQUES.

Par pétition enregistrée au gouvernement de la province de Liège, le 8 juin 1833, sous le n<sup>o</sup> 1413 du répertoire particulier, M. L. de Lamine, de Liège, a demandé la concession des mines de carbonates de fer, sulfures métalliques, manganèse, et généralement toutes substances minérales, gisantes sous le bois de Huy, dont l'étendue superficielle est de soixante-quinze bonniers métriques et dont la délimitation a été indiquée ainsi qu'il suit :

#### A L'OUEST,

« La lisière du bois de Huy suit, pendant une longueur de 905 aunes, le chemin de Huy à Waremme, jusqu'à sa rencontre avec les bois communaux d'Antheit.

#### AU NORD,

« Une droite de 200 aunes le long de ces biens communaux jusqu'au bois *Linage*, et tout le fossé limitrophe d'avec ce bois et d'avec celui dit *Majui jusqu'aux terres du Sart*.

#### A L'EST ET AU SUD,

« Le bois de Huy a pour confins les propriétés particulières de *Heurot*, de *Jouette* et de *Loyable* qui en sont séparées par la haye clôture; le bien de St-Nicolas, et ceux des sieurs *Dradin*, *Marechal*, *D-hauteur*, de *Soiron* (représenté par le demandeur et *Grandjean* jusqu'à près du point de départ, où l'on se referme par une droite de 40 mètres. » Le pétitionnaire offre aux propriétaires fonciers 25 cents par bonnier métrique et annuellement.

### LA DÉPUTATION DES ÉTATS

DE LA

## PROVINCE DE LIEGE,

EN EXÉCUTION DE LA LOI DU 21 AVRIL 1810,

ET DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 18 SEPTEMBRE 1818;

ET D'APRÈS LA DÉPÊCHE MINISTÉRIELLE DU 11 JUILLET 1820;

Arrête :

1<sup>o</sup> Les bourgmestres de Liège, Huy, Antheit et Ampsin, feront afficher pendant 4 mois consécutifs, la demande en concession ci dessus analysée; ils feront aussi publier cette demande chaque dimanche, à l'issue de l'office devant la porte de la maison commune et de l'église paroissiale.

2<sup>o</sup> Les oppositions et les demandes en concurrence, seront admises devant nous, jusqu'au dernier jour du quatrième mois de publication; il pourra être pris au bureau des de l'administration provinciale, plus ample connaissance de la demande dont il s'agit.

3<sup>o</sup> Immédiatement après l'expiration du quatrième mois, les autorités susnommées nous adresseront les certificats constatant les publications et affiches, ainsi que les oppositions qui pourront leur être parvenues.

Le présent sera inséré dans les journaux de la province et expédié aux bourgmestres prénommés.

En séance à Liège, le 13 juillet 1833.

Présens : MM. baron Vandesteu, gouverneur-président, baron de Lamberts, Boussemart, Waltery, Bellefroid, de Collard-Trouillet, et F. N. J. Warzée, greffier, qui ont signé à la minute.

Pour expédition conforme :

Le greffier provincial, F. N. J. WARZÉE. 1728

## BOURSES.

PARIS, LE 20 SEPTEMBRE.

Cinq pour cent, ..	108 35	Esp. D. diff. s. int.	7 1/2
Trois pour cent, ..	79 50	• Dt. pas. s. int.	4 5/8
Act. de la B. de Fr.	2435 ..	Belgiq. Empr. 1832	.. ..
Napl. Cert. falc.	.. ..	Banque de Belg.	.. ..
Esp. Ardoin 1834.	20 3/4		

LONDRES, LE 19 SEPTEMBRE.

3 <sup>o</sup> consolidés ..	91 7/8	Espagne. Cortés.	19 1/4
Bel. em. 1832 C. D.	103 1/2	Différées. ....	6 7/8
Holl. Dette active.	52 5/8	Passives. ....	4 5/8
Portugais, 5 p. c.	40 ..	Russie. ....	.. ..
Id. 3 p. c.	26 ..	Bésil. Empr. 1834	87

AMSTERDAM, LE 20 SEPTEMBRE.

Holl. Dette active.	101 ..	Inscr. au gr. livre.	66 1/16
Dito 2 1/2. ....	52 1/16	Certif. à Amst.	96 5/8
Différées. ....	.. ..	Pologne. L. fl. 500f.	134 ..
Billet de change.	22 3/4	Lots de Rl. 50 f.	109 1/4
Syndic. d'amort.	93 3/4	Espagne. E. Ard.	18 1/8
3 1/2. ....	76 ..	Dito grd. ....	.. ..
Soc. de comm. P.-B.	162 1/4	Dette différ. anc.	6 7/8
• nouvelle.	99 5/8	• nouv.	6 3/4
Russie, H. et C. 5	104 7/16	• passive.	5 ..
• 1829, 5	104 1/16	Autriche. Métal. 5.	100 1/4

ANVERS, LE 21 SEPTEMBRE.

ANVERS. Det. activ.	106 1/2	ANVERS. Cert. falc.	91 1/4	A
• Det. différ.	45 ..	STAT-RO. Lev. 1832.	100 ..	A
Emp. de 48 mill.	102 ..	• à An. 1834.	98 1/4	A
HOLL. Dette active.	.. ..			
Rente remboursab.	97 1/4			
AUTRICHE. Métall.	104 7/8			
Lots de fl. 100.	.. ..			
• de fl. 250.	430 ..			
• de fl. 500.	693 ..			
Poloc. Lots fl. 300.	114 ..			
• fl. 500.	134 ..			
BRÉSIL. E. à L. 1834.	86 1/4			
ESPAG. Empr. 1834.	18 1/4 1/8			
D. diff. 1834.	.. ..			
Dit. p. 1834.	.. ..			
Dette diff.	7 ..			

### CHANGES.

Amst., c. jours.	3/8 av.
Rotterd., idem.	1/4 av.
Paris, idem.	1/8 av.
• 2 mois.	5/8 o/p p.
Lond. p <sup>r</sup> Estr. c. j.	40 1/4 ..
• 2 mois.	42 1/2 ..
Hann. p <sup>r</sup> 40 HB. c. j.	35 1/4 ..
• 2 mois.	35 1/16 ..
Bruxelles et Gand	1/4 ..

### RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 21 SEPTEMBRE 1837.

Malgré 1/2 0/0 de hausse à Paris, l'active Espagnole a été faible à notre bourse de ce jour Ardoin ouvert 18 1/4 argent et reste 18 1/8 argent à demain.

Primes à un mois 18 1/2 dont 1 p. c.

Les primes restant offertes à toutes les époques.

BRUXELLES, LE 21 SEPTEMBRE.

FONDS BELGES ET ÉTRANGERS.	SUITE DES ACTIONS.		
Dette activ. 2 1/2.	53 1/2	S. d'Ougrée. ....	.. ..
Emp. Rotsch. ....	101 3/4	S. Sars-Louch.	119 ..
• Fin cour.	101 3/4	Che de fer. ....	.. ..
• 1836, 4 1/2.	92 3/4	S. de Venues.	.. ..
• Fin cour.	92 3/4	Bat. à V. Anv.	.. ..
E. de la ville 1832	99 1/2	A. S. St. Léona.	.. ..
HOLL. Dette active	52 1/2	S. Chatelin. ....	.. ..
Rente domaniale	97 1/4	P. S. Verrières.	.. ..
AUTRICHE. Métall	104 1/4	A. Ecl. gaz. rés.	.. ..
NAPLES. Falconnet	91 ..	S. Raffinerie.	143 1/4
ESPAG. Dette act	18 ..	Verr. Charl. ....	.. ..
• Fin cour.	18 3/4	Expl. l'Espér.	.. ..
• pr. 4 m. d. l.	18 3/4	Des Brasseries.	.. ..
• différée 1830.	.. ..	Librairie H.	.. ..
• 1835.	.. ..	Typogr. W. ....	.. ..
dette passive.	.. ..	Fabr. Tapis.	105 1/2
PORT. Dona Maria	.. ..	Fabr. de fer.	.. ..
BRÉSIL 1824. ....	86 ..	Mutual. ind.	113 3/8
ROME. 1831. ....	99 1/2	C. de Bruges.	.. ..
		H. F. Monc.	.. ..
		Libr. Meline.	.. ..
		S. act. réun.	102 1/8
		S. de Fleu.	.. ..
		Ebénisterie.	.. ..
		Librairie Sc.	.. ..
		Fab. Pianos.	.. ..
		H. F. Borin.	.. ..
		Hoyoux. ....	.. ..
		Fabr. de pap.	.. ..
		Lits de fer.	.. ..
		CHÉMINES DE FER	
		De Par. à St Ger.	.. ..
		• à V. r. d.	.. ..
		• riv. g.	.. ..
		De Mulh. à Th.	.. ..
		Gambart. ....	.. ..
		Luxembourg.	.. ..

VIENNE, LE 13 SEPTEMBRE.

Métalliques, 105 3/16. — Actions de la Banque, 1382 0/0.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 21 SEPTEMBRE. Le plety belge Theresia Josephina, v. de Bergen, ch. de stockfish.

PLACE D'ANVERS, LE 20 SEPTEMBRE. Café. — Les transactions citées aujourd'hui se composent d'environ 250 balles Brésil vert à 25 c.; 100 balles dito haut goût à 25 1/2 c.; 200 balles Batavia de 26 à 28 3/4.

Coton. — On a cité la vente de 100 balles Georgie à prix inconnu; 25 balles Smyrne ont été également appliqués directement.

Cuir. — La seule vente citée se réduit à 350 cuirs Buenos-Ayres à prix non cité.

Riz. — 200 balles Bengale se sont écoulées de f. 8 3/4 à 9. Sucre brut et raffiné. — Sans affaires dignes d'être mentionnées.

Tabac. — A la vente publique de ce jour on a payé les 27 boucauts Kentucky plus ou moins avariés de 20 à 39 centimes par 1/2 kil, suivant avarie.

MARCHÉ DE LIEGE DU 21 SEPTEMBRE 1837.

Froment vieux, l'hectolitre,	16 61
Froment nouveau, id.	15 49
Seigle vieux, id.	12 22

Imprimerie de J.-Bte. Nossert, rue du Pot-d'Or, n<sup>o</sup> 622, à Liège.